

## Conditions Générales de Vente

### PRIMAL BLOOM

EURL Primal Bloom

26 rue de la Patrie – 67300 Strasbourg –

Tel : 06.85.47.56.55 – mail : [contact@primalbloom.fr](mailto:contact@primalbloom.fr)

N° SIRET : 89538525000017 – APE 7022Z – Non assujetti à la TVA

#### Généralités

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Primal Bloom et de son client et s'appliquent à toute offre et vente de biens ou de services. Toute prestation accomplie par Primal Bloom implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées. Le fait que Primal Bloom implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales de vente.

#### 1- Devis, Commande

Toute commande, y compris celle passée par téléphone doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis de Primal Bloom, dûment revêtu du cachet commercial, signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord » ou en adressant un document mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu de la prestation ainsi que le lieu de facturation pour une prestation; la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu et la date de la prestation s'il est autre que le lieu de facturation.

Pour être réputé valable, tout additif ou modification de la commande ne lie de Primal Bloom que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande. Aucun escompte pour paiement anticipé ne lui sera alors accordé.

#### 2. - Prix

Les prix sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

Primal Bloom s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

#### 3. - Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

#### 4. - Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue à l'ordre de Primal Bloom par chèque, espèces ou virement bancaire. Le cas échéant d'autres moyens de paiement peuvent être précisés dans le devis ou le contrat.

Un acompte peut être prévu lors de la signature du devis ou du contrat et mentionné sur lesdits documents.

#### 5. - Délais de paiement

En l'absence de dispositions particulières prévues au devis ou dans le contrat, le paiement se fait à réception de facture. Dans tous les cas les délais de paiement se font dans le cadre de la loi à savoir :

- Le délai convenu entre entreprises pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ; - En cas de facture périodique (récapitulative), le délai de paiement ne peut dépasser 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.

#### 6. - Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel à la date prévue lors de la commande, l'acheteur doit verser à Primal Bloom.

une pénalité de retard égale à dix fois le taux de l'intérêt légal retenu est celui au jour de la livraison de la prestation. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

#### 7- Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente de la prestation sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit d' Primal Bloom .

#### 8- Droit de rétractation, annulation des prestations

Conformément aux dispositions de l'article 121-21-8 du code de la consommation, le client ne peut pas exercer son droit de rétractation dans la mesure où, en confirmant son inscription, il souscrit à une « prestation de services d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée ».

Les inscriptions, une fois réglées, ne sont pas remboursables après le démarrage des prestations.

- Annulation de séance individuelle ou d'un cours collectif à l'initiative du client : Une inscription ne peut être annulée à la demande du client que si cette demande est formulée par écrit, envoyée par voie électronique à l'adresse [contact@primalbloom.fr](mailto:contact@primalbloom.fr), et parvient 24 heures avant la date de début de la prestation. Cette annulation donne lieu au remboursement par Primal Bloom du montant de l'inscription du client.

- Annulation d'un atelier à l'initiative du client : Une inscription ne peut être annulée à la demande du client que si cette demande est formulée par écrit, envoyée par voie électronique à l'adresse [contact@primalbloom.fr](mailto:contact@primalbloom.fr), et parvient une semaine avant la date de début de la prestation. Cette annulation donne lieu au remboursement par Primal Bloom du montant de l'inscription du client.

- Annulation d'un stage à l'initiative du client : Une inscription ne peut être annulée à la demande du client que si cette demande est formulée par écrit, envoyée par voie électronique à l'adresse [contact@primalbloom.fr](mailto:contact@primalbloom.fr), et parvient une semaine avant la date de début de la prestation. Cette annulation ne donne pas lieu à un remboursement de l'acompte versé par le client à Primal Bloom . Si la demande d'annulation parvient à Primal Bloom dans un délai inférieur à une semaine avant le début de la prestation, le montant intégral de la prestation est due par le client.

- Annulation à l'initiative Primal Bloom : En cas d'annulation, pour quelque motif que ce soit, d'une séance individuelle, d'un cours, d'un atelier ou d'un stage à l'initiative de Primal Bloom , la séance est reportée à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité dus au client.

#### 9. - Non présentation

Dans le cas où le client ne serait pas en mesure d'assister à un rendez-vous individuel sans en avoir averti Primal Bloom dans les délais. Le client s'engage à se présenter au prochain rendez-vous avec une tablette de chocolat en guise de compensation pour le « lapin posé ».

#### 10. - Clause exonératoire

En aucune circonstance Primal Bloom ne sera tenue d'indemniser les dommages matériels tels que notamment : les pertes d'exploitation, de profit, le préjudice commercial...

#### 11. - Force majeure

La responsabilité de Primal Bloom ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### 12. - Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français et à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Strasbourg.

#### 12- Droit à l'image

Les photographies prises à l'occasion de la réalisation de la prestation peuvent être utilisées pour promouvoir le savoir-faire et l'image d'Primal Bloom notamment pour les documents commerciaux, site internet ou réponses aux appels d'offres. A la signature du devis et à tout moment, le client a faculté de révoquer cette autorisation par simple écrit de sa part.